

## **INFORMATION AUX COMMANDANTS DES SDIS n° 9 / 01.04.2020**

### **Demandes de sociétés d'ambulances pour fournir des chauffeurs C1**

Certaines sociétés d'ambulances se sont adressées directement à des SDIS afin de savoir si ceux-ci pouvaient leur fournir des chauffeurs C1 pour former des binômes avec un ambulancier.

Ces demandes ont été remontées à l'EMCC pour décision. L'EMCC, d'entente avec la Direction Générale de la Santé (DGS), les a refusées. Dès lors, les SDIS ne fournissent pas de chauffeurs et les sociétés concernées doivent, le cas échéant, s'adresser directement à la DGS.

### **Mise à disposition de personnel SDIS pour des tâches hors mission sapeurs-pompiers (ravitaillement, etc.) selon art. 14, LSDIS.**

Malgré la situation, l'EMCC confirme que les sapeurs-pompiers des SDIS vaudois, dans le cadre de leurs services commandés, ne peuvent pas être engagés par les communes pour des tâches hors des missions prioritaires (par exemple pour assurer le ravitaillement aux citoyens, etc.). Il est en effet important de limiter au maximum les risques d'atteintes à la santé des effectifs sécuritaires. En dehors du service sapeur-pompier, chaque individu agira en fonction de sa responsabilité individuelle. Les partenaires de l'EMCC, et en particulier les représentants du corps préfectoral, ont été renseignés dans ce sens.

### **Communication externe**

Dans le cadre de la conduite de la crise, seule la cellule communication de l'EMCC est compétente pour répondre aux demandes des médias. Les SDIS ne communiquent donc pas en externe sur le sujet du COVID19. Toute demande média faite directement auprès d'un SDIS doit être envoyée à l'EM-SDIS-COVID19 (par mail [SDIS-COVID19@eca-vaud.ch](mailto:SDIS-COVID19@eca-vaud.ch) ou via CTA 021 / 213 2001 en cas d'urgence) qui coordonnera l'information avec la cellule communication de l'EMCC.

### **EM-SDIS-COVID19**

Après deux semaines de fonctionnement, quelques adaptations ont été apportées dans la structure de conduite de l'EM mise en place par l'ECA. Celles-ci visent en particulier à y intégrer les commandants des Centre régionaux défense incendie et secours (CRDIS) de Nyon-Région et de Riviera qui rejoignent leurs collègues du Centre cantonal (CCDIS) de Lausanne Epalinges et du CRDIS du Nord vaudois. Ces derniers sont déjà membres de l'EM et représentants de la FVSP ; ils seront appelés ensemble à assurer un suivi plus régional de la situation des SDIS. Vous trouverez en pièce jointe le nouvel organigramme. Cependant, l'adresse mail [SDIS-COVID19@eca-vaud.ch](mailto:SDIS-COVID19@eca-vaud.ch), tout comme l'utilisation du journal des événements Saga Crisis restent à disposition de chacun pour l'échange d'informations et de questions utiles à tous.

Nous en profitons également pour vous rappeler que le site Extranet de l'ECA, accessible par tous les sapeurs-pompiers vaudois, comporte différents messages de notifications valables pour l'ensemble du canton ; nous vous invitons à en informer les intéressés.

## **Caisses postales bleues pour pagers**

Lors de mutations pager, le CTA utilise des caisses postales bleues pour l'expédition des pagers. A ce jour, presque toutes les caisses sont dans les SDIS. Nous sommes conscients que le traitement du courrier est difficile durant cette période. Cependant, merci de bien vouloir faire le nécessaire afin de retourner ces caisses au CTA afin de permettre la poursuite de cette prestation.

EM-SDIS-COVID19

Cellule communication DB5